Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS AMCS TECHNOLOGIES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 36 RUE DE LAMIRAULT 77090 COLLEGIEN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 2 4 3 9 4 9 0 0 0 0 4 9 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	309 664	AG 255 405	54 259	23 957
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 053 328	AS 2 868 043	1 185 285	1 172 864
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 637 894	AU 1 088 765	549 129	603 953
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	2 312	CT	2 312	2 312
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	10 548	BE	10 548	10 548
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	86 021	BI	86 021	93 712
	TOTAL (II)	BJ	**6 099 766**	BK **4 212 212**	**1 887 554**	**1 907 345**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	7 377 682	BU	7 377 682	8 177 445
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 800	BW	1 800	23 088
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 853 082	BY 141 046	6 712 036	7 256 303
	Autres créances (3)	BZ	932 582	CA	932 582	462 331
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	14 134 568	CG	14 134 568	12 298 814
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	97 271	CI	97 271	36 919
	TOTAL (III)	CJ	**29 396 985**	CK **141 046**	**29 255 939**	**28 254 899**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**35 496 751**	1A **4 353 258**	**31 143 493**	**30 162 245**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS AMCS TECHNOLOGIES — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 105 000)	DA	105 000	105 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 500	10 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	25 335 034	21 527 148
	Report à nouveau	DH	(329 622)	123 389
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**3 722 710**	**3 807 886**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**28 843 622**	**25 573 923**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 131	33 395
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	817	1 410 565
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 733	84 650
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	711 168	613 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 572 021	2 426 002
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		20 603
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 299 871**	**4 588 321**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**31 143 493**	**30 162 245**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 288 138	4 503 671
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 131	4 141

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS AMCS TECHNOLOGIES** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 003 164	FB	10 050 366	FC	12 053 530		9 453 995
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	3 304 881	FH	2 993 305	FI	6 298 185		6 748 555
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**5 308 045**	FK	**13 043 670**	FL	**18 351 715**		**16 202 551**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	21 750		12 000
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	78 151		(8)
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**18 451 616**		**16 214 543**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 360 979		4 545 514
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	799 762		(1 315 120)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	36 999		28 915
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 948 959		2 752 303
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	152 693		168 397
	Salaires et traitements *					FY	3 753 270		3 086 658
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 368 929		1 770 983
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	603 960		476 837
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	59 860		14 739
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	5 393		
	Autres charges (12)					GE	66 684		66
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**14 157 489**		**11 529 293**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**4 294 127**		**4 685 250**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			2 863
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			64
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP			**2 927**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 356		13 410
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	9 071		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**22 427**		**13 410**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(22 427)**		**(10 483)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**4 271 700**		**4 674 767**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS AMCS TECHNOLOGIES** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		256 959
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		45 195
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**211 765**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	548 990	1 078 646
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**18 451 616**	**16 474 429**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**14 728 906**	**12 666 543**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**3 722 710**	**3 807 886**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	640	1 843
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« A M C S TECHNOLOGIES »
Société par actions simplifiée au capital de 105.000 €
Siège social : 36, rue de Lamirault – 77090 COLLÉGIEN
452 439 490 RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 6 AOÛT 2026

...

DEUXIÈME DÉCISION

*L'Associé unique décide d'affecter le **BÉNÉFICE** net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **3.722.710,38 €** de la manière suivante :*

- *en augmentation du poste « autres réserves »*
 *qui est porté de 25.335.033,98 € à **29.057.744,36 €***

L'Associé unique reconnait en outre, le montant des distributions de dividendes intervenues au titre des trois précédents exercices sociaux :

Exercices	***Dividendes***	***Autres revenus distribués***
31.12.2024		
31.12.2023	*2.000.000 €*	
31.12.2022		
Le 26 juin 2023		*788.571,43 € prélevés sur le poste autres réserves*
Le 20 mars 2023		*1.114.285,00 € prélevés sur le poste autres réserves*

...

Pour copie certifiée conforme

L'ASSOCIÉ UNIQUE & PRÉSIDENT
Monsieur Mohamed CHETTIBI



AMCS Technologies

Société par actions simplifiée au Capital de 105.000€

Siège social
36, rue de Lamirault
77090 COLLEGIEN

RCS MEAUX 452 439 490

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

INSIGHT
AUDIT - CONSEIL
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris, inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Paris
8, rue Lalo - 75116 Paris - Tél/Fax : (0)9 63 65 19 04 - E-mail : ce@insight-paris.fr
SAS au capital de 10 000 € - SIRET : Paris 492 445 945 00024 - NAF : 6920 Z - N° Fiscal FR 08 492 445 945

A Monsieur,
L' Associé,
de la SAS
AMCS Technologies

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMCS Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AMCS Technologies SAS à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du Règlement ANC n°2022-06 exposées dans la Partie « Changement de méthode comptable » de l'Annexe des comptes annuels.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Paris,

Le 22 juillet 2026

Pour le Cabinet INSIGHT
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris

Chantal ECLOU
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Bilan Actif

État exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	309 663,59	255 404,55	54 259,04	23 957,14
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	4 053 328,38	2 868 042,91	1 185 285,47	1 172 863,57
	Autres immobilisations corporelles	1 637 893,82	1 088 764,62	549 129,20	603 953,45
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	2 312,00		2 312,00	2 312,00
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	10 547,55		10 547,55	10 547,55
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	86 020,76		86 020,76	93 711,77
	Total de l'actif immobilisé (III)	**6 099 766,10**	**4 212 212,08**	**1 887 554,02**	**1 907 345,48**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	7 377 682,31		7 377 682,31	8 177 444,58
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 800,00		1 800,00	23 087,65
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 853 081,55	141 045,70	6 712 035,85	7 256 302,85
	Autres créances	932 582,33		932 582,33	462 331,41
	Charges constatées d'avance	97 271,11		97 271,11	36 919,07
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	14 134 567,78		14 134 567,78	12 298 813,58
	Total de l'actif circulant (IV)	**29 396 985,08**	**141 045,70**	**29 255 939,38**	**28 254 899,14**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**35 496 751,18**	**4 353 257,78**	**31 143 493,40**	**30 162 244,62**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			7 882 934,99	7 836 739,17

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 105 000,00)	105 000,00	105 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	10 500,00	10 500,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	25 335 033,98	21 527 148,10
	Report à nouveau	(329 621,92)	123 389,32
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**3 722 710,38**	**3 807 885,88**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**28 843 622,44**	**25 573 923,30**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 131,17	33 394,79
	Emprunts et dettes financières divers (2)	817,16	1 410 564,99
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 733,01	84 649,95
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 168,40	613 107,17
	Dettes fiscales et sociales	1 572 021,22	2 426 001,78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		20 602,64
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**2 299 870,96**	**4 588 321,32**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**31 143 493,40**	**30 162 244,62**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 288 137,95	4 503 671,37
(2)	Dont emprunts participatifs		

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 003 164,34	10 050 365,62	12 053 529,96	9 453 995,36
	Production vendue	3 304 880,62	2 993 304,52	6 298 185,14	6 748 555,32
	Montant net du chiffre d'affaires	**5 308 044,96**	**13 043 670,14**	**18 351 715,10**	**16 202 550,68**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			21 749,94	12 000,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			78 151,12	(7,52)
	Total des produits d'exploitation (I)			**18 451 616,16**	**16 214 543,16**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 360 979,12	4 545 514,19
	Variation de stocks			799 762,27	(1 315 119,90)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			36 999,18	28 915,12
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 948 959,07	2 752 302,50
	Impôts, taxes et versements assimilés			152 693,17	168 397,42
	Salaires			3 753 270,05	3 086 657,87
	Cotisations sociales			1 368 928,93	1 770 983,24
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			603 960,29	476 836,98
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 859,86	14 739,28
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			5 393,02	
	Autres charges			66 684,21	66,16
	Total des charges d'exploitation (II)			**14 157 489,17**	**11 529 292,86**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**4 294 126,99**	**4 685 250,30**

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	639,62	1 843,24
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 294 126,99**	**4 685 250,30**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		2 862,88
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		64,00
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)		**2 926,88**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	13 356,18	13 410,33
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	9 070,89	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	**22 427,07**	**13 410,33**
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(22 427,07)**	**(10 483,45)**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**4 271 699,92**	**4 674 766,85**
	Produits exceptionnels (VII)		**256 959,24**
	Charges exceptionnelles (VIII)		**45 194,64**
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**211 764,60**
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	548 989,54	1 078 645,57
	Total des produits (I+III+V+VII)	**18 451 616,16**	**16 474 429,28**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 728 905,78**	**12 666 543,40**
	BENEFICE OU PERTE	**3 722 710,38**	**3 807 885,88**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Etats financiers au 31/12/2025

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 143 493** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 451 616** euros et un total **charges** de **14 728 906** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **3 722 710** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A l'exception du changement de méthode signalé en annexe libre, aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Logiciel :	de 01 à 05 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Amétriel de transport	05 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués selon la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la produciton.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêrté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Informations complémentaires

Engagement pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

L'Evaluation des indemnités de fin de carrière est calculée conformément à la nouvelle Convention Collective nationale de la Metallurgie appliacbel au 1er janvier 2025, à partir des données de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cet engagement hors bilan est calculé selon la méthode dite rétrospective prorata temporis, avec les hypothèses suivantes :

1 - Départ a l'initiative des salariés à 65 ans
2 - Prise en compte de la probabilité de décès de la table de mortalité INSEE 2019-2021
3 - Taux de progression des salaires de 1% constant
4 - Taux de rotation retenu de 2% constant pour les ouvriers et professions intermédiaires, 5% pour les autres cadres et 0% pour le cadre dirigeant.
5 - Taux d'actualisation utilisé de 3.96%
6 - Taux de charges sociales 48% pour l'ensemble du personnel

La société ne comptabilise pas ses engagements de retraite.

Au 31/12/2025, l'engagement est de 105 428,00 euros.

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
3, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Information pour donner une image fidèle

Pour rappel, notre société a créé une succursale en Grance-Bretagne en 2017.
Les comptes 2025 de cette succursale (comptabilité autonome), inclus dans les comptes annuels de notre société, sont présentés ci-après (en €) :

Chiffre d'affaires H.T : 2 278 887,81 €
Immobilisations (en valeur nette) : 430 394,87 €
Résultat courant avant impôt société : 1 010 437,36 €
Résultat net : 797 089,82 €

Une filiale a également été ouverte aux Emirats arabes unis sur l'exercice 2022. Une avance de trésorerie avait été faite pour un montant 198 295,00 € en 2024. Cette somme a été remboursée 2025.

Annexe libre

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Etat exprimé en **euros**

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général. Ce règlement a conduit la société à modifier certaines méthodes de présentation et de classification des états financiers afin de se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, ainsi qu'aux règles de regroupement et de clarification des postes. Ce changement constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions applicables, les comptes comparatifs ont été retraités lorsque cela était nécessaire afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices, sans incidence sur le résultat ni sur la situation nette de l'entreprise.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
791 Transferts de charges d'exploitation	64112 Salaires UK	380 477.11 €
7914 Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	64171 Avantages en nature	30 086.16 €

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Salaires », rattaché au résultat d'exploitation du fait de leur nature.

Nous vous précisions que l'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas d'autres incidences significatives sur la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	262 262,10		47 401,49			309 663,59
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**262 262,10**		**47 401,49**			**309 663,59**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 881 299,88		449 139,33		277 110,83	4 053 328,38
	Instal., agencement, aménagement divers	1 326 538,64		54 751,70			1 381 290,34
	Matériel de transport	2 859,33		12 999,00		162,43	15 695,90
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	231 336,86		9 570,72			240 907,58
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 442 034,71**		**526 460,75**		**277 273,26**	**5 691 222,20**
FINANCIERES	Participations	2 312,00					2 312,00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 547,55					10 547,55
	Prêts et autres immobilisations financières	93 711,77		2 099,99		9 791,00	86 020,76
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**106 571,32**		**2 099,99**		**9 791,00**	**98 880,31**
	TOTAL	**5 810 868,13**		**575 962,23**		**287 064,26**	**6 099 766,10**

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			238 304,96	17 099,59		255 404,55
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**238 304,96**	**17 099,59**		**255 404,55**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 708 436,31	431 324,41	271 717,81	2 868 042,91
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			749 845,10	115 646,54		865 491,64
	Matériel de transport			2 859,33	1 256,57	162,43	3 953,47
	Matériel de bureau, mobilier			204 076,95	15 242,56		219 319,51
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**3 665 217,69**	**563 470,08**	**271 880,24**	**3 956 807,53**
	TOTAL			**3 903 522,65**	**580 569,67**	**271 880,24**	**4 212 212,08**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	81 185,84	59 859,86		141 045,70
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**81 185,84**	**59 859,86**		**141 045,70**
	TOTAL GENERAL	**81 185,84**	**59 859,86**		**141 045,70**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	59 859,86	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	86 020,76		86 020,76
	Clients douteux ou litigieux	318 223,29	318 223,29	
	Autres créances clients	6 534 858,26	6 534 858,26	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	22 900,00	22 900,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 336,58	2 336,58	
	Impôts sur les bénéfices	675 261,00	675 261,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	128 179,75	128 179,75	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	103 905,00	103 905,00	
	Charges constatées d'avance	97 271,11	97 271,11	
	TOTAL DES CREANCES	**7 968 955,75**	**7 882 934,99**	**86 020,76**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 131,17	4 131,17		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	711 168,40	711 168,40		
	Personnel et comptes rattachés	496 432,17	496 432,17		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	479 024,74	479 024,74		
	Impôts sur les bénéfices	155 824,24	155 824,24		
	Taxes sur la valeur ajoutée	389 559,17	389 559,17		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51 180,90	51 180,90		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	817,16	817,16		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 288 137,95**	**2 288 137,95**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 275,34			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	817,16			

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**781 530**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**4 131**
INTERETS COURUS A PAYER	*4 131*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**56 141**
FRS-FACTURES NON PARVENUES	*49 810*	
FRS - FNP UK	*6 331*	
Dettes fiscales et sociales		**721 257**
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	*468 903*	
PROV. C.P. UK	*4 039*	
PERSONNEL - PRIMES A PAYER	*2 550*	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	*226 016*	
PROV. CH. SOC. CP - UK	*606*	
ORGANISMES SOC. - CH S/ PRIMES	*1 194*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*15 152*	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	*2 797*	

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**97 271**
Abonnement		6 077	
Salon		39 973	
Communication		976	
Maintenance		8 771	
Formation		1 309	
Location et Assurance - UK		40 165	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**97 271**

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	7 000,00	15,0000	105 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**7 000,00**	**15,0000**	**105 000,00**

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	105 000,00				105 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	10 500,00				10 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	21 527 148,10	3 807 885,88			25 335 033,98
Report à nouveau	123 389,32			(453 011,24)	(329 621,92)
Résultat de l'exercice	3 807 885,88	(3 807 885,88)		3 722 710,38	3 722 710,38
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**25 573 923,30**			**3 269 699,14**	**28 843 622,44**

Date de l'assemblée générale 13/08/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 25 573 923,30
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 25 573 923,30
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 3 269 699,14

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**	France	Export	Total
Ventes de marchandises	2 003 164,34	10 050 365,62	12 053 529,96
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	3 304 880,62	2 993 304,52	6 298 185,14
TOTAL	**5 308 044,96**	**13 043 670,14**	**18 351 715,10**

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 271 699,92	548 989,54	**3 722 710,38**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		**4 271 699,92**	548 989,54	**3 722 710,38**

(1) après retraitements fiscaux.

L'impôt sur les bénéfices France s'élève à 402 491 euros et l'impôt sur les bénéfices de la succursale s'élève à 213 347 euros.

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié d'un Crédit Impôt Recherche pour un montant de 66 849 euros, aisni que du régime IPBOX sur les revenus issus de concession ou sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés.

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

INSIGHT ■
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
	Ouvriers	1,00
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	1,54
	Cadres et ingénieurs	36,67
	Autres catégories	
	TOTAL	**39,21**

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
AMCS TECHNOLOGIE ME FZE	3 965 951,00	100,00	2 312,00	2 312,00	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
AMCS TECHNOLOGIE ME FZE		3 521 599,77	1 174 837,78		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

INSIGHT
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
8, rue Lalo - 75116 PARIS
Tél. / Fax : 01 42 82 16 46
SIRET : 492 445 945 00024